



Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry
2, rue du Chemin Vert
35150 Piré sur Seiche
Tél. : 02 99 44 40 88
ecole.0352161j@ac-rennes.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

Début : 18h30

Fin : 21h15

Personnes présentes :

Directeur de l'école : Roland LE ROUX

Enseignants : Sandrine FOLLETTI, Charline VAN LEEMPUTTEN, Céline GUYADER, Delphine GUERIN, Véronique MAINGUENE, Catherine JAGUELIN, Séverine JOLY, Aude BRYON, Aline SAMSON

Municipalité : Sophie CHEVALIER

ATSEM : Jacqueline FEVRIER

Représentants des parents d'élèves : MOTTE Arnaud, JEUSSET Aurore, LEVREL Sophie, BRUNIE Nolwen, DAIN Marion, HAUGEARD Julie, JEUDY Vanessa, CHAPRON Marion, HERMELIN Raphaëlle, LEFEUVRE Mélanie, CASSONNET Rozenn, LOEZ Jeanne

Périscolaire : Solène BOUVIER

Personnes excusées :

Enseignant : Karim HADJAR

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Catherine MORVAN

Municipalité : M. Dominique DENIEUL

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique et du personnel de l'école
- Résultat des élections des parents d'élèves au conseil d'école
- Organisation de l'enseignement sur l'année scolaire 2018-2019
- Règlements de l'école
- USEP et budget
- Sécurité dans l'école
- Projets pédagogiques
- Questions des parents
- Date des prochains conseils d'écoles

- **Présentation de l'équipe pédagogique et du personnel de l'école**

L'école a bénéficié d'une ouverture de classe en début d'année compte tenu des effectifs.

Classe	Niveau	Enseignants	Accompagnement
1	TPS-PS-GS	Catherine Jaguelin	Patricia Cassonnet - ATSEM
2	MS	Aline Samson Morgan Gautier	Solène Bouvier - ATSEM
3	TPS-PS-GS	Véronique Mainguené	Jaqueline Février - ATSEM
4	CP	Sandrine Folletti	
5	CE1	Céline Guyader	
6	CE2	Aude Bryon	
7	CM1	Séverine Joly	
8	CM1-CM2	Delphine Guérin	
9	CM2	Roland Le Roux Karim Hadjar	
10	ULIS	Charline Van Leemputten	Sonia Royaux

AVS individuelle qui intervient auprès des élèves dans les classes : Karine Tonnerre

Agent technique : Philippe Guédon

Femmes de ménage : Christine Louin et Monique Gendron

- **Résultats des élections des parents**

99 votants pour 305 inscrits sur les listes (114 votants l'an dernier - les élections se déroulaient le jour du retour de la classe découverte) – Taux de participation : 32,46% - 8 votes blancs ou nuls

10 titulaires :

MOTTE Arnaud, JEUSSET Aurore, LEVREL Sophie, BRUNIE Nolwen, DAIN Marion, HAUGEARD Julie, JEUDY Vanessa, CHAPRON Marion, HERMELIN Raphaëlle, LEFEUVRE Mélanie,

2 suppléantes :

CASSONNET Rozenn, LOEZ Jeanne

- **Organisation de l'enseignement**

- **Effectifs et répartitions pédagogiques**

A ce jour : 221 élèves – 77 en maternelle – 144 en élémentaire dont 12 faisant partie du dispositif ULIS école.

L'an dernier, au premier conseil d'école : 200 élèves – 70 en maternelle – 118 en élémentaire et 12 en ULIS.

Rappel des effectifs par classe, au niveau des inscriptions administratives :

Classe de : <i>(nom enseignant + autres personnels)</i>	Niveau scolaire	Nombre d'élèves	Classes de références des élèves ULIS
Mme JAGUELIN	TPS – PS - GS	25	
Mme SAMSON M. GAUTIER	MS	28	1
Mme MAINGUENE	TPS – PS - GS	25	
Mme FOLLETTI	CP	26	2
Mme GUYADER	CE1	20	
Mme BRYON	CE2	28	2
Mme JOLY	CM1	24	3
Mme GUERIN	CM1 - CM2	22	2
M. LE ROUX , M. HADJAR	CM2	23	2
Mme VAN LEEMPUTTEN	ULIS	--	--
TOTAL ECOLE		221	12

- **Organisation des apprentissages en maternelles**

Il n'y a pas de décloisonnement car les effectifs permettent de travailler en petits groupes avec les GS.

- **Décloisonnements et échanges de service en élémentaire :**

- o cycle 2 : collègue cycle 2 (décloisonnement en anglais et en découverte du monde au CP et CE1)

- o cycle 3 : décloisonnement anglais, histoire, géographie :

Tous les élèves de CM1 et CM2 sont brassés en 3 groupes distincts. Mme Guérin assure les cours d'histoire, Mme Joly assure les cours d'anglais, Mr Le Roux et Mr Hadjar assure les cours de géographie.

Ce décloisonnement a lieu le mardi, le jeudi et le vendredi de 14h à 14h45.

- **Activités Pédagogiques Complémentaires**

L'organisation du contenu pédagogique des APC est désormais annualisée. Les parents ont rempli un document d'autorisation de prise en charge en début d'année, ils sont ensuite informés lorsque leurs enfants sont pris en charge par les enseignants sur les temps dédiés (les lundi et jeudi sur le temps du midi).

Les APC sont validés par une commission - Consignes ministérielles : APC autour de la maîtrise de la langue. Le directeur explique comment les APC se mettent en place après concertation avec l'équipe enseignante. Une mère d'élève demande si les APC concernent tous les élèves de chaque classe, M, Le Roux explique que cela dépend des projets de classe (par exemple Mme Guyader prend tous les élèves de sa classe en période 2 pour un projet de lecture oralisée).

- **Règlements de l'école**

Rappel des chartes distribuées en début d'année: charte de la laïcité, charte informatique (non fait)

Le directeur lit la lecture du règlement intérieur.

Les parents demandent de rajouter au paragraphe santé « En dehors de ces situations et **d'une dérogation pour prise de médicament exceptionnelle** » validé par le CMS (centre médico-scolaire).

Mme Samson demande des explications sur le paragraphe *La sortie des élèves* concernant l'exclusion temporaire d'un enfant et demande s'il est possible de supprimer ce paragraphe. Le paragraphe sera donc retiré du règlement.

Le règlement est voté à l'unanimité.

- **Sécurité dans l'école**

Rappel des modalités d'accueil:

- il est désormais indispensable qu'un adulte de l'école réalise l'accueil,
- cette personne peut demander un contrôle visuel des sacs et la vérification des pièces d'identité,
- il doit s'assurer qu'il n'y ait pas de regroupement devant l'école et signaler tout comportement suspect.

Par ailleurs, **3 exercices PPMS dont deux « intrusion/attentat » doivent être réalisés dans l'année scolaire**, en plus des exercices d'évacuation en cas d'incendie. Le 3ème est un exercice de confinement.

L'exercice incendie a été réalisé au début du mois d'octobre.

Déroulement du 1^{er} exercice PPMS (intrusion/attentat) réalisé le 8/11/2018. Les élèves de maternelle se sont confinés dans le dortoir et les élèves d'élémentaire ont évacué vers un lieu identifié par le responsable de sécurité.

Le directeur rappelle que ces exercices ont plusieurs objectifs :

- ils permettent aux personnels et aux élèves d'appréhender la culture du risque, jusqu'ici peu présente dans les écoles,
- ils permettent de poser une réflexion sur les dispositifs de sécurité dans l'école et l'anticipation de difficultés permettant de garantir la sécurité des élèves,
- ils permettent de créer un certain nombre de réflexes facilitant l'organisation d'une évacuation d'urgence ou de mise à l'abri, limitant le risque de comportements de panique.

Pour ce qui concerne la gestion des accueils au portail :

o 1 portail accès élémentaire : **Le directeur est présent tous les matins sur le temps d'accueil (8h20 à 8h30) .**

O 1 portail accès maternelle : ouvert sur les même créneaux horaire que le portail élémentaire.

- **USEP**

Rappel de l'historique : l'école n'est plus adhérente à l'OCCE mais à l'USEP.

Une coopérative scolaire :

- permet d'offrir un support juridique pour la gestion financière de l'école.
- organise des manifestations auxquelles peuvent participer les classes.

Lors de l'assemblée générale précédente de la coopérative scolaire (en 2017), Mme LOEZ, parent d'élève volontaire, avait été élue au comité directeur. Elle rejoint ainsi l'ensemble des enseignants au sein de ce comité. D'autres parents peuvent encore rejoindre ce comité. Les parents peuvent être adhérents de l'USEP en acquittant une cotisation.

Une assemblée générale a eu lieu en octobre 2018.

Le bureau est composé de M. LE ROUX en qualité de président, Mme JOLY en qualité de secrétaire et Mme MAINGUENE en qualité de trésorière. Le compte bancaire est dorénavant domicilié au Crédit Mutuel de Bretagne à Janzé. La validation des comptes aura lieu en assemblée générale, comme pour toute association loi 1901. Des réunions de bureau auront lieu en cours d'année pour gérer les différents projets.

Vous trouverez plus bas le compte de résultat de l'association USEP Saint-Exupéry. Le directeur fait la lecture des bilans comptables auprès des membres du conseil d'école.

BUDGET DE L'EXERCICE COMPTABLE USEP 2017-2018

Compte de fonctionnement général du 1er septembre au 31 août

CHARGES		PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cessions	2 877,87	70700008 - Ventes de produits pour cessions	5 181,30
61681008 - Assurances versées	94,24	70800008 - Produits des activités éducatives	606,00
61810008 - Charges des activités éducatives	19 524,17	74100008 - Subventions Etat, collectivités	5227,7
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	557,00	74200008 - Subventions d'associations	0
65000008 - Autres charges courantes	0,00	75000008 - Autres produits courants	0,00
67000008 - Charges exceptionnelles	262,62	75600008 - Particip. Volontaires des familles	12 538,70
68000008 - Achats de biens durables	0,00	76700008 - Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
		77000008 - Produits exceptionnels	6 109,74
TOTAL DES CHARGES (A)	23 315,90	TOTAL DES PRODUITS (B)	29 663,44

Résultat de l'année / (B-A) (+/-) : 6 347,54

Bilan simplifié au 31 août

- **Projets pédagogiques**

Classe découverte.

Les enseignants soulignent l'investissement des personnes encadrant le séjour et les remercient.

Il y a eu beaucoup de moments forts : temps d'apprentissage autour de la laisse de mer, du char à voile, développement de l'autonomie...

Très riche au niveau de l'enseignement (visite des musées et des champs de bataille) et des activités au bord de la mer. Un parent remercie à son tour l'engagement et l'investissement des enseignants pour ce projet.

Un cahier journal numérique sera réalisé dans les classes.

Un parent a proposé son aide pour trier les photos afin de pouvoir les diffuser aux familles.

Mme Cassonnet demande s'il est possible de communiquer sur un retour aux parents de la classe découverte afin de pouvoir partager avec les familles.

Festival des sciences.

Les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 ont accueilli des étudiants pour travailler sur la problématique du cycle de vie du jean (plusieurs ateliers : le parcours du jean, le recyclage du pantalon, l'impact de la lessive sur l'environnement).

Il est souhaité qu'un partenariat soit mis en place chaque année dans le cadre du festival des sciences avec l'EME (Ecole des Métiers de l'Environnement).

Projet musique.

Les élèves du ce2 au cm2 bénéficient de la présence d'une intervenante : Charlotte Faust. Un spectacle est prévu le 16/05 à la salle des étoiles (19h-20h ce1 ce2 20h-21h cm1 cm2). La date initiale a été modifiée car elle était programmée en même temps que le spectacle des collégiens de Janzé.

Portes ouvertes.

Une journée portes ouvertes aura lieu le vendredi 26 avril 2019. Les parents se proposent d'aider à vendre les livres de l'association « lire, c'est partir » afin de permettre aux enseignants d'accueillir les parents dans leur classe.

Visite de caserne de pompier.

Une visite de la caserne de pompier du centre Alma est prévue le 20 novembre pour les classes de CP et ce1.

Projet langue des signes et création artistique.

Ce projet s'articule autour d'un album de jeunesse avec Marion Dain dans la classe de Mme Van Leemputten (ULIS), un spectacle sera présenté aux autres classes et aux parents du dispositif le 23 novembre.

Intégration de livres dans la BCD de l'école.

Le projet consiste à alimenter la BCD de manière régulière avec des livres de la médiathèque. Ce projet est en cours de réalisation.

Visite des élus dans les classes pour présenter le CMJ (Conseil municipal des Jeunes)

Douze places sont proposées aux élèves des écoles publiques et privées, ils sont invités à participer aux temps forts de la commune (11 novembre, 8 mai....) Les enfants sont encadrés par les élus de la commune et les animateurs du centre de loisirs. Ces derniers aideront les enfants à préparer leur candidature le 13 et 20 novembre. Des projets tels que la création d'un skate-parc et la visite du Sénat ont été menés avec les actuels membres du CMJ.

- **Questions des parents :**

Les portails doivent-ils être surveillés ?

Les 2 portails d'accès à l'école doivent être surveillés au moment d'accueil des élèves. L'équipe enseignante devra trouver rapidement une solution pour améliorer ce point.

Mme Jeusset demande s'il est possible de mettre en place un système de fermeture plus fiable (système de porte sécurisée afin qu'un enfant ne puisse pas l'ouvrir) en ce qui concerne le portail du côté maternelle et garderie.

Comment le kiosque a-t-il été aménagé ? (avec les malles de livres et jeux?).

M. le directeur précise qu'il n'y a pas eu de livres mis à disposition pour le moment. Ils ne sont pas laissés en permanence dans le kiosque (risque d'intempérie...)

Quel est le règlement sur la prise de médicament le midi pour un traitement temporaire ?

Ce point a été évoqué précédemment.

Quel est le bilan de la classe découverte ? Une reconduction est-elle prévue ?

Les parents soulignent les axes de communication à améliorer (communication durant la classe découverte),

Le directeur rappelle que la priorité était de s'assurer que chaque enfant puisse s'installer correctement (installation des lits manquants, heure d'arrivée tardive, gestion du repas et du coucher...).

Un parent suggère de faire appel à une personne relais pour diffuser auprès de l'APE qui se chargera de diffuser auprès des familles pour un prochain séjour.

Concernant la reconduction de classe découverte, il n'y a pour l'instant pas encore de projet à venir. Cependant, les enseignants ont tous envie de repartir car cette expérience a été très réussie .

L'équipe enseignante échangera sur ce point.

Mme Jeusset demande au nom des parents ayant une fratrie qui a participé à la classe découverte si le dossier de subvention lié à la labellisation du centenaire de la guerre a progressé. Les enseignants expliquent qu'un second dossier a été rédigé cette semaine et qu'au jour d'aujourd'hui, ils n'ont pas encore de réponse. Mme Levrel demande si les familles n'ayant qu'un élève en CM2 (futur collégien) bénéficieront de cette subvention.

M. Le Roux rappelle que ne connaissant pas l'enveloppe budgétaire alloué à ce projet, il ne peut s'avancer sur le montant de la somme et de sa redistribution.

Une réévaluation des subventions annuelles par enfant de la mairie est-elle prévue ?

Suite à la fin des TAP il était demandé une réévaluation, qu'en est-il?

Un parent rappelle que l'an dernier il a été demandé que la subvention mairie soit réévaluée suite à la suppression des TAP. Mme chevalier explique que les redistributions de cette subvention dans diverses projets (couture, médiathèque, magie et conte...) ont été priorisés.

Elle rappelle que le bâtiment maternelle a été construit il y a 3 ou 4 ans et l'école élémentaire en 2009. Pour toutes ces raisons, il n'y aura pas d'augmentation de subvention annuelle par enfant de la mairie en dehors.

Un parent précise qu'il est dommage que la subvention n'augmente pas car cela serait profitable à tous les enfants.

Subvention pour renouvellement et agrandissement du parc informatique demandée l'année dernière.

Mme Chevalier explique que la subvention a été votée (2500€ voté en mars). Le service informatique de la communauté de commune a connu quelques difficultés au niveau de son effectif, ce qui explique le retard actuel.

M, Le Roux explique qu'il y aura bien des ordinateurs supplémentaires prochainement. Les parents et les enseignants insistent sur le rôle important des ordinateurs dans la pratique des classes (ateliers journaliers).

Les enseignants de l'école s'interrogent sur l'investissement informatique de leur classe : achat de tablettes, équipement d'un TNI. Mme Chevalier explique qu'à ce jour les investissements informatiques sont terminés. La question de la maternelle va donc se reposer.

Les TNI ont été distribués dans chaque classe élémentaire et au jour d'aujourd'hui, il n'est plus prévu que les classes de maternelle soit elles aussi équipées de TNI ou de tablettes

Il faut à nouveau en discuter en commission pour que cela soit voté mais cela n'a pas été mis à l'ordre du jour de l'intercommunalité.

Que sera l'aménagement de la nouvelle classe pour les années à venir?

Cela dépendra des effectifs.

Quelle est l'organisation sur le temps de pause du midi ?

Mme Chevalier explique que des commissions sont organisées chaque année, la dernière remonte à 2017. Elle n'a pas eu lieu cette année car il n'y a pas eu de représentant de parents.

Des parents expliquent qu'il est plus simple de questionner directement Mme Bouvier en récupérant leur enfant plutôt que sur un temps de réunion.

Les élèves de PS à CE1 sont emmenés à la cantine dès 12h puis ils ont un temps calme pour les PS/MS Les plus grands ont un temps de jeux (jeux de société, diverses animations dans la cour, les animateurs utilisent rarement les écrans).

Les élèves de CE2 à CM2 ont d'abord un temps de jeux puis ils vont à la cantine vers 12h50 pour le deuxième service.

La porte ouverte du restaurant scolaire aura lieu le vendredi 30 novembre de 16h30 à 18h30.

Un parent demande s'il est possible de mettre à jour régulièrement le menu de la cantine sur le site de la mairie.

Les enseignants de maternelle questionnent Mme Chevalier sur l'avancée du projet « bac à sable » en prenant exemple sur l'école de la Guerche (bac à sable équipé de bâche). Mme Chevalier demande que l'équipe enseignante estime le coût de ce projet.

- **Date des prochains conseils d'école**

T2 : vendredi 1^{er} mars à 18h30

T3 : Mardi 11 juin à 18h30

Les secrétaires :
Mme GUERIN et Mme GUYADER

Le directeur :
M. LE ROUX

Le conseil d'école s'achève à 21h15.